Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 77 (1948)

Heft: 12

Rubrik: Sciences naturelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les gravures, les photographies, les textes savoureux, à la portée de tous, la riche documentation nous font connaître et mieux aimer la grande figure du Père Girard dont les conceptions pédagogiques nous semblent encore si justes, si actuelles et si profondément vraies.

Nous savons gré infiniment à M. l'abbé Pfulg, à ses collaborateurs, et à la *Société fribourgeoise d'Education*, d'avoir fait revivre cette page si intéressante de la vie pédagogique fribourgeoise et d'avoir illustré une époque d'où sont sorties nos écoles modernes.

L. MAILLARD.

Les animaux Silva

Les albums illustrés, lancés il y a quelques années par le « Service d'images Silva », à Zurich, forment déjà une magnifique collection. Il semble même que dans ce domaine des livres-réclames dédiés à la jeunesse, les réalisations suisses soient parmi les plus belles. L'école populaire est la première à en bénéficier. N'importe quel enfant, s'il collectionne les bons Silva, peut avoir à sa disposition, au bout d'un certain temps, un magnifique ouvrage qui fera sa joie et celle de son entourage.

Le deuxième volume *Animaux de tous pays* est aussi pleinement réussi que le précédent. Les enfants y découvriront toutes sortes d'animaux merveilleux et étonnants : le lion, l'éléphant, le sanglier, le chamois, le vautour, le geai, le scarabée, l'éponge et bien d'autres encore ; ils y apprendront le nom, la manière de vivre, l'utilité de ces êtres.

Je sais plusieurs enfants de 5 ou 6 ans qui connaissent le nom de tous les animaux présentés dans le premier album ; s'ils continuent leurs investigations à travers les autres livres, ils connaîtront bientôt l'ensemble des bêtes les plus remarquables de la création.

Dans plusieurs écoles, les élèves ont collaboré à l'établissement d'un album à l'usage de la classe entière. Ensuite de cela, divers élèves ont désiré posséder leur album personnel. L'une et l'autre attitudes doivent être encouragées et sont susceptibles de les cultiver et de les réjouir.

Sciences naturelles

Nous rappelons aux membres du corps enseignant que c'est le désir de la Direction de l'Instruction publique et de MM. les inspecteurs scolaires qu'il y ait dans la bibliothèque scolaire de chaque école au moins 20 à 30 exemplaires du livre intitulé *Le corps humain*, mis à la disposition de la jeunesse suisse par la Maison Wander, à Berne. Ces livres sont encore disponibles actuellement ; les demandes doivent être faites *par écoles*.